



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question au Gouvernement n° 1975

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. François Sauvadet.

M. François Sauvadet. Monsieur le Premier ministre, après vous avoir écouté, ainsi que Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité, je dois vous dire que nous regrettons que vous ayez vous-même placé ce débat, extrêmement important pour notre pays, sur un terrain polémique. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Si vous n'avez cessé, aujourd'hui encore, de caricaturer nos positions, c'est tout simplement pour masquer votre propre incapacité à innover et à introduire plus de justice dans un système aujourd'hui menacé et qui exige des réponses concrètes. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean-Pierre Kucheida. Vous avez la mémoire courte !

M. François Sauvadet. Monsieur le Premier ministre, vous êtes maintenant au pouvoir depuis deux ans et demi et c'est vous qui êtes en charge du Gouvernement. Or, comme pour d'autres sujets, vous avez simplement proposé aux partenaires sociaux de se réunir et de réfléchir. Je serais tenté de vous dire: que de temps perdu ! En fait, vous n'avez montré que des pistes, vous avez disserté là où il fallait décider.

M. Didier Boulaud. C'est vrai que nous allons moins vite qu'avec le 49-3 ou les ordonnances !

M. le président. Mon cher collègue, veuillez poser votre question, s'il vous plaît !

M. François Sauvadet. Je vais la poser, monsieur le président. Mais je crois que le sujet est suffisamment sérieux pour que nous en parlions aujourd'hui au Parlement.

M. le président. Je vous demande de poser votre question.

M. François Sauvadet. Vous avez parlé, monsieur le Premier ministre, de la méthode. Mais même Mme Notat a noté le flou de la vôtre qui risque, dit-elle, de conduire à une nouvelle impasse. Nous ne sommes pas les seuls à le dire: l'ensemble des partenaires sociaux, et beaucoup de Français avec eux, le pensent. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

En fait, je le dis au nom de toute l'opposition, vous êtes aujourd'hui au pied du mur, monsieur le Premier ministre. Vous êtes au bout d'un système de communication qui, s'il a pu faire illusion un certain temps, est aujourd'hui soumis à l'épreuve de vérité.

M. Rudy Salles. Très bien !

Mme Odette Grzegorzulka. Sauvadet à la retraite !

M. François Sauvadet. Aucun des grands chantiers n'a vraiment avancé, ni abouti bien sûr. Dans tous les secteurs, les tensions sociales montent. Je pourrais citer l'éducation nationale, les finances. Je pourrais citer la loi Aubry inapplicable,...

M. le président. Citez-nous plutôt votre question s'il vous plaît.

M. Didier Boulaud. Et le chômage ?

M. François Sauvadet. En fait, monsieur le Premier ministre, les Français s'interrogent, ils se demandent si vous n'avez pas tout simplement le regard ailleurs, tourné vers d'autres objectifs. (Protestations sur les bancs du

groupe socialiste.) Après la «force tranquille», voici aujourd'hui «la France immobile». N'est-il pas temps pour vous de tirer les leçons de tous ces dysfonctionnements et de choisir entre vos ambitions futures et l'exercice de vos responsabilités actuelles ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Pierre Lellouche. Jospin, à la retraite !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité, à qui je demanderai de bien vouloir répondre brièvement, pour ne pas empiéter sur le temps des autres groupes.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, j'essaie, en général, d'ajuster mon ton à celui de la question. Donc, à une question un peu moins polémique, je répondrai de manière un peu moins polémique. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Depuis trois ans, le Premier ministre a le regard tourné vers les problèmes des Français.

M. Yves Nicolin. Dormez tranquille, bonnes gens, tout va bien !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. S'agissant des retraites, les Français avaient besoin de comprendre la situation. Aujourd'hui, il l'ont comprise. Ils ont compris que la croissance, la baisse du chômage, peut-être l'augmentation de certaines cotisations, permettraient de résoudre en partie le problème des retraites, mais en partie seulement. Ils ont compris que rien ne servait de montrer du doigt tel ou tel régime, quand c'est un pacte social qui régit les relations sociales dans une entreprise.

Ils ont compris que, comme nous l'avons fait récemment en prenant un décret sur les préretraites, et comme nous le ferons pour le personnel soignant hospitalier, il fallait traiter différemment ceux qui ont des conditions de travail pénibles, qui ont commencé à travailler tôt et qui ont beaucoup travaillé et ceux qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Tout cela, monsieur le député, montre que pour régler un problème aussi délicat il faut autre chose que des slogans. («Eh oui !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Il y faut la volonté, la cohérence des propos, la cohérence des valeurs. C'est ainsi que nous défendons l'équité, la justice et la marche en avant, car c'est bien en avant que nous allons. («Tiens, tiens, il y avait doute ?» sur les mêmes bancs.)

Et il faut aussi une méthode. Celle que nous avons choisie, c'est la concertation.

C'est tout cela que propose aujourd'hui aux Français le Premier ministre. Nous savons pertinemment, Claude Allègre le rappelait tout à l'heure, que, s'agissant des retraites, ce n'est pas le Gouvernement seul qui est concerné mais bien l'ensemble des Français. C'est avec leurs représentants et dans les voies que le Premier ministre a tracées hier, que nous trouverons les solutions concrètes pour régler le problème.

Le Premier ministre a dit hier qu'il avait confiance dans les partenaires sociaux. Vous ne leur faites pas confiance.

M. Bernard Accoyer. C'est absurde !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Vous avez l'impression que tout doit venir d'en haut, des bureaux, alors qu'il s'agit de problèmes qui touchent le cœur des Français. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Ainsi, le Premier ministre a pris acte de l'échec de la prestation spécifique dépendance que vous aviez mise en place, pour traiter de manière beaucoup plus globale l'accompagnement médical des personnes âgées.

Mme Odette Grzegorzulka. Très bien !

M. Rudy Salles. Ca revient toutes les semaines !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Eh oui ! Mais il s'agit des problèmes des Français, et c'est peut-être parce que vous n'avez pas su les résoudre que vous êtes là et que nous sommes ici. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - «Bien vu !», rires et vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1975

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2000, page 2430

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 mars 2000